

DYNAMISER ET DIVERSIFIER NOS ACTIVITES ECONOMIQUES

Cette dimension est importante en termes de vie, d'échanges, d'emplois, de création de valeurs, sachant que le produit de la taxe professionnelle est dorénavant transféré à la communauté de communes.

■ Valorisation et diversification du commerce de proximité

Nous protégerons le commerce local par application d'un périmètre de sauvegarde sur la zone du centre, éventuellement étendu à d'autres secteurs. Nous favoriserons l'installation d'une superette de proximité en centre ville.

Nous appuierons les actions collectives des commerçants.

■ Dynamisation du marché dominical

Nous participerons à son redéveloppement par la promotion des produits locaux, les animations et la création d'une charte de qualité en lien avec les intéressés.

■ Développement de l'artisanat

Nous faciliterons les implantations artisanales par la réalisation d'ateliers et par la création d'un pôle d'artisanat d'art (maison des métiers d'art conçue comme un site de production et d'exposition).

■ Démarches de formation et de qualité

Nous appuierons les démarches collectives en ces domaines avec le concours des chambres



12



■ Sécurisation de la circulation

En raison de l'urgence, nous procéderons dès fin 2008 à la refonte du plan de circulation de l'ensemble de la commune. Nous devons réguler la vitesse, sécuriser les déplacements de toute nature, travailler le maillage des parkings afin d'assurer la fluidité des stationnements dans le centre, l'accessibilité des commerces et l'accueil des personnes handicapées. Ce chantier est des plus importants et ne peut pas s'accommoder de mesures ponctuelles compte tenu de l'augmentation du trafic.

■ Plan de sauvegarde communal

Nous désignerons un élu délégué à la sécurité chargé d'assurer l'information, la formation, les exercices de préparation et l'éventuelle mise en œuvre du plan en cas de risques naturels avérés ou d'accidents.



consulaires (chambre de métiers et de l'artisanat et chambre de commerce).

■ Publication d'avis d'appels publics à la concurrence par la commune

Nous créerons un site internet accessible par abonnement gratuit à tous les artisans et entreprises.

■ Réhabilitation et animation des zones d'activités

Après mise à plat des questions foncières, la réhabilitation des espaces publics devra être privilégiée afin de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises dans les rares secteurs constructibles.

Nous susciterons l'installation d'un club d'entreprises pour créer une dynamique locale, résoudre des problèmes communs, mutualiser des actions et des moyens. Il s'agit, ce faisant, de mieux les associer aux projets communaux ou intercommunaux.

Nous devons rendre compatible un développement économique et commercial modéré avec la qualité de vie sur Latresne.

